

# COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 MAI 2014

**Présents :** Vincent THOMAS, Agnès COURBON, Laurence VALLAT, Elisabeth LAFFONT, Véronique LEGARS, Patricia LEVEQUE, Mathieu ROUSSEAUX, Xavier SEGUY, Xavier MAINGUE

Pouvoir d'Etienne CHATELON à Agnès COURBON

Pouvoir de Claire MEYER à Laurence VALLAT

## Séance débutée à 19h30.

- Choix d'un secrétaire de séance : Xavier MAINGUE
- Approbation du dernier Compte-Rendu : **Adopté à l'unanimité**

## Tarifs et horaires de la garderie :

Tarifs : Délibération pour l'augmentation des tarifs de 10%

soit 4,40€ – 4,70€ – 5,00€ (fonction du QF) les 10 tickets - **Adopté à l'unanimité**

Horaires :

7h 30 à 8h20	
Garderie municipale payante (sur réservation)	Tous les enfants
8h20 à 8h30 Accueil des grands	8h20 à 8h45 Accueil échelonné des petits
8h30 à 12h Temps scolaire avec l'institutrice	8h45 à 11h45 Temps activité avec l'ATSEM
	11h45 à 12h Départ échelonné des petits
12h à 13h35	
Pause méridienne : cantine, repas, récréation pour les enfants restant à la cantine à midi	
13h35 à 13h45	
Accueil échelonné des petits et des grands	
13h45 à 15h30 Temps scolaires pour les grands	13h45 à 16h30 Temps de sieste et activités pour les petits
15h30 à 16h30 Ateliers pour les grands	
16h30 à 18h	
Garderie municipale payante (sur réservation)	

. La garderie débute le soir à 16h30. Il n'y a pas de ¼ de battement

Mais si besoin la garde de l'enfant en attente de sa famille sera toujours assurée et la régularisation se fera plus tard avec la mairie ou l'employé de la garderie.

- Délibération sur le contrat saisonnier de Gaétan BOURRIN : **Adopté à l'unanimité**
- Adoption des tarifs de l'eau : Pas de changement. Facturation en 2 fois **Adopté à l'unanimité**
- Approbation du rapport « Eau Assainissement » : **Adopté à l'unanimité**

## Désignation :

Correspondant à la défense : Vincent THOMAS **Adopté à l'unanimité**

Suppléant CIID CCMP : Jean FANGET **Adopté à l'unanimité**

Suppléants au SICTOM : Agnès COURBON et Elisabeth LAFFONT **Adopté à l'unanimité**

Membres au SIVD (Transport scolaire entre Loire et Ardèche) : **Adopté à l'unanimité**

Titulaires : Véronique LEGARS, Elisabeth LAFFONT

Suppléants : Patricia LEVEQUE et Vincent THOMAS

Candidatures membres délégués AMF : pas de candidat

Référent pour la commission tripartite Parc Régional du Pilat, Mairie et Association Nature Environnement : Etienne CHATELON

- Délibération attribution subvention Ecole de Musique ajout de 48€ : **Adoptée à l'unanimité**
- Délibération pour l'achat de mobilier pour l'école 2538,44€ Société SIMIRE et demande de subvention sur l'enveloppe cantonale : **Adoptée à l'unanimité**
- Permis d'Aménager et prescriptions, formations Eco-Hameau :
  - Dérogation acceptée pour l'accessibilité .
  - Problème d'organisation des parcelles Nord du hameau.
  - Décision prise par le Conseil de demander des devis pour de nouvelles propositions afin de résoudre ce problème à Mme DARIBERT et à « Agir en ville ».
- Commission Chasse : décision de rencontrer ACCA et autres prétendants
- Délibération pour les cadeaux de céramique Emilie BROUIN – 145€ : **Adoptée à l'unanimité**
  
- **Questions diverses :**
  - Vincent THOMAS a rencontré M. GACHET pour la reconstruction d'un muret. Accord du conseil à condition que M. GACHET participe en ramenant des pierres . Mathieu doit rencontrer M. GACHET.
  - M GACHET souhaite aussi prendre un branchement d'eau à la Cote : Xavier S doit le rencontrer
  - Attente de devis pour répondre à la question de M. BOURRIN pour réfection d'une voirie (demande mise en balance avec la prise d'un branchement d'eau).
  - Demande de précisions par Véronique au CG pour les horaires du bus le mercredi midi.
  - Informations à donner pour le Bulletin avant 15 juin 2014 : chaque commission peut écrire quelques lignes et les transmettre à Patricia.
  - Décision Prise par le conseil de laisser la gestion de l'état des lieux de la salle du Tilleul lors des simples Assemblée Générale d'associations à Christian FANGET.
  - Candidatures pour la cantine à examiner par la commission Personnel.
  - Attente des conclusions sur l'état des toits de l'école, de M. BERNE.
  - Contact de Vincent THOMAS avec Gilles Bourrin en rapport à un grand feu de plusieurs jour sur La Faye. M Bourrin s'engage à arrêter et éteindre le feu, l'écobuage est interdit.

Séance terminée à 23h00.